



AVIS PUBLIC

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2015-2016-2017 DE L'ARRONDISSEMENT

AVIS est par les présentes donné, conformément à la *Charte de la Ville de Montréal*, qu'une séance extraordinaire du conseil d'arrondissement sera tenue le **jeudi 7 AOÛT 2014 À 19 HEURES** à la salle du conseil située au 13, rue Chauret à Sainte-Geneviève, afin d'adopter le programme triennal d'immobilisations pour les années 2015, 2016 et 2017 de l'arrondissement.

**DONNÉ à Montréal,
Arrondissement de L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève,
ce trentième jour du mois de juillet deux mille quatorze.**

Nicole Trépanier
Secrétaire d'arrondissement substitut

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, secrétaire d'arrondissement substitut, certifie que l'avis ci-dessus a été publié dans un journal local le trentième jour du mois de juillet deux mille quatorze et qu'une copie a été affichée au point de services et à la mairie d'arrondissement le trente-et-unième jour du mois de juillet deux mille quatorze.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce trente-et-unième jour du mois de juillet deux mille quatorze.

Nicole Trépanier
Secrétaire d'arrondissement substitut